La Loi PACT 101 Générale

LA LOI PACT
VUE D'ENSEMBLE

Choose VA

VA | U.S. Department of Veterans Affairs

Qu'est-ce que la loi PACT?

Vietnam | Guerre du Golfe | L'apress - 9/11 Afghanistan et Iraq

La Loi PACT du Sergeant First Class Heath Robinson Promise to Address Comprehensive Toxics (PACT) de 2022

est une nouvelle loi qui élargit les soins de santé et les avantages offerts par VA aux anciens combattants exposés à des brûlots et à d'autres substances toxiques. Cette loi nous aide à fournir à des générations de vétérans - et à leurs survivants - les soins et les avantages qu'ils ont mérités et qu'ils méritent.

La loi PACT :

- Elargit et prolonge l'admissibilité aux soins de santé VA pour les anciens combattants exposés à des substances toxiques et les anciens combattants de l'ère du Vietnam, de la guerre du Golfe et de l'ère post-11 septembre.
- Élargit l'admissibilité aux prestations pour les vétérans exposés à des substances toxiques.

Composantes clés de la loi PACT

Cette Loi **élargit et prolonge l'admissibilité aux soins de santé VA pour les anciens combattants exposés à des substances toxiques** et les anciens combattants de l'ère du Vietnam, de la guerre du Golfe et de l'ère post-11 septembre.

VA **améliorera le processus de prise de décision** pour déterminer quelles conditions médicales seront considérées pour le statut présumé.

Chaque ancien combattant inscrit **recevra un premier dépistage d'exposition toxique** et d'un suivi tous les cinq ans. Les anciens combattants qui ne sont pas inscrits, mais qui sont admissibles à l'inscription, auront la possibilité de s'inscrire et de recevoir le dépistage.

Le personnel de santé et les responsables du traitement des demandes de VA recevront **une éducation et une formation sur l'exposition aux substances toxiques.**

La loi **exige des études de recherche** sur la mortalité des anciens combattants ayant servi en Asie du Sud-Ouest pendant la guerre du Golfe, les tendances en matière de santé des anciens combattants après le 11 septembre 2001 et les taux de cancer chez les anciens combattants.

La Loi aidera VA à se **doter d'une main-d'œuvre plus forte et plus compétente** pour répondre à la demande croissante d'avantages et de services.

La loi **vise 31 nouveaux établissements** à travers le pays, offrant ainsi un meilleur accès aux soins de santé de VA.

Eligibilité pendant la guerre du Golfe et l’après 9/11

Si un ancien combattant a servi dans l'un de ces endroits et à l'une de ces périodes, il est admissible aux nouvelles présomptions liées à la guerre du Golfe. Ceci comprend l'espace aérien au-dessus de l'un de ces endroits.

Le ou l’après le 2 août 1990:

- Bahreïn
- Iraq
- Koweït
- Oman
- Qatar
- Arabie Saoudite
- Somalie
- Les Émirats arabes unis (EAU)

Le ou l’après le 11 septembre, 2001:

- Afghanistan
- Djibouti
- Égypte
- Jordanie
- Liban
- Syrie
- Ouzbékistan
- Yemen

Nouveaux lieux présumés d'irradiation

Si vous avez été appelé à répondre à l'une des missions de nettoyage et d'intervention énumérées ci-dessous, vous pouvez bénéficier de présomptions d'exposition aux rayonnements en vertu de la loi PACT.

Dates de l'effort d'intervention	
Nettoyage de l'**Aoll d'Enewetak**	1 janvier, 1977-31 décembre, 1980
Nettoyage du bombardier B-52 de l'armée de l'air transportant des armes nucléaires au large des côtes de **Palomares, en Espagne**	17 janvier 1966 - 31 mars 1967
Intervention sur l'incendie à bord d'un bombardier B-52 de l'armée de l'air transportant des armes nucléaires près de la **base aérienne de Thulé**	21 janvier 1968 - 25 septembre 1968

Conditions présumées liées au service

Depuis le 10 août 2022, une longue liste de nouvelles affections sont présumées être liées au service en raison de diverses expositions toxiques en service. **POSTULER MAINTENANT** sur **VA.gov/PACT** pour accélérer votre demande et vos avantages.

- Asthme (diagnostiqué après le service)
- Cancer du cerveau
- Bronchite chronique
- Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- Rhinite chronique
- Sinusite chronique
- Bronchiolite constrictive ou bronchiolite oblitérante
- Emphysème
- Cancer gastro-intestinal, quel qu'en soit le type
- Glioblastome
- Maladie granulomateuse
- Cancer de la tête, quel qu'en soit le type
- Tension artérielle élevée (hypertension)
- Maladie pulmonaire interstitielle (MPI)
- Cancer du rein
- Cancer lymphomatique, quel que soit son type
- Lymphome, quel que soit le type
- Mélanome
- Gammapathie monoclonale de signification indéterminée (MGUS)
- Cancer du cou
- Cancer du pancréas
- Pleurite
- Fibrose pulmonaire
- Cancer de l'appareil reproducteur, quel que soit son type
- Cancer des voies respiratoires (lié à la respiration), quel qu'en soit le type
- Sarcoïdose

Eligibilité à l'inscription Aux Soins

Les anciens combattants qui ont servi dans les endroits et périodes suivants peuvent s'inscrire aux soins de santé VA **MAINTENANT**:

- **République du Vietnam** (entre le 9 janvier 1962 et le 7 mai 1975)
- **Thaïlande, dans toute base américaine ou royale thaïlandaise** (entre le 9 janvier 1962 et le 30 juin 1976)
- **Laos** (entre le 1er décembre 1965 et le 30 septembre 1969)
- **Certaines provinces du Cambodge** (entre le 16 avril 1969 et le 30 avril 1969)
- **Guam ou Samoa américaines ou leurs eaux territoriales** (entre le 9 janvier 1962 et le 31 juillet 1980)
- **l'Atoll Johnston, ou un navire qui y a fait escale** (entre le 1er janvier 1972 et le 30 septembre 1977)

Les vétérans de l'ère du Vietnam pourront désormais demander à bénéficier de deux nouvelles affections présumées liées à l'agent orange :

- **Gammapathie monoclonale de signification indéterminée (MGUS)**
- **Hypertension (tension artérielle élevée)**

Période d'inscription spéciale : 1er octobre 2022 - 1er octobre 2023

pour les anciens combattants de l'après-11 septembre qui ont quitté le service ou ont été libérés entre le 11 septembre 2001 et le 1er octobre 2013 L'inscription est gratuite, il n'y a pas de frais annuels et les soins peuvent aussi être gratuits!

Eligibilité à l'inscription Aux Soins

QUI : Tous les anciens combattants inscrits aux soins de santé de VA

QUOI : Une série de questions rapides (5-10 minutes) pour identifier et enregistrer toute exposition potentielle à des toxines pendant le service militaire

QUAND : Au moins une fois tous les 5 ans

OÙ : Centres médicaux et cliniques VA

POURQUOI : Soutenir les plans de santé à long terme des vétérans et leur fournir des soins de santé complets et éclairés

COMMENT : Les anciens combattants pourront se renseigner sur le dépistage lors de leur prochain rendez-vous chez le vétérinaire

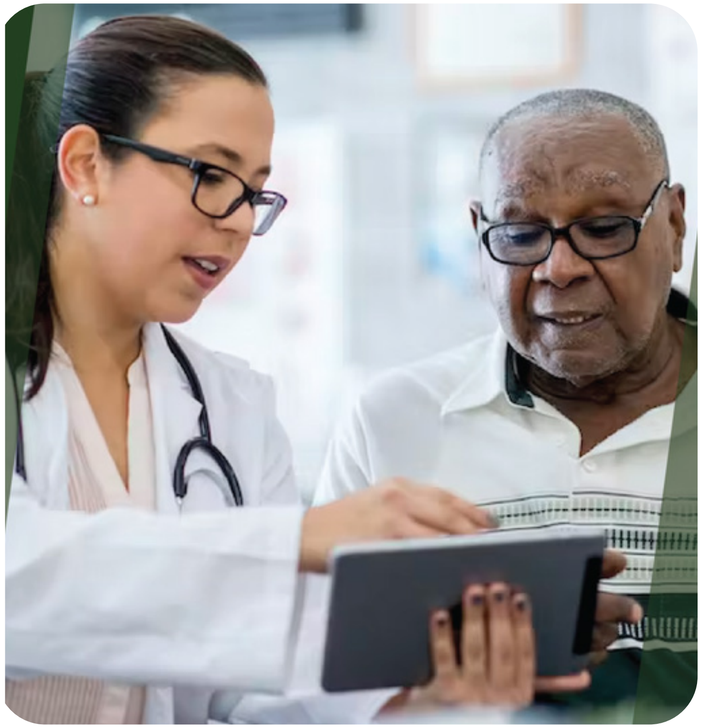

Dépôt de demandes pour recevoir des prestations

Les anciens combattants peuvent déposer une demande pour les nouvelles affections présumées:

- **Nouvelle requête**—l'ancien combattant n'a jamais déposé de demande pour l'affection présumée.
- **Demande supplémentaire**—l'affection présumée a déjà été refusée mais elle est maintenant considérée comme présumée.

- Si au préalable, VA a refusé l'une des nouvelles affections présumées mais que l'ancien combattant peut maintenant avoir droit à des prestations, VA essaiera de le contacter. Il n'est pas nécessaire d'attendre pour déposer une demande complémentaire.

- VA accorde la priorité aux demandes des anciens combattants atteints de cancer afin de s'assurer qu'ils obtiennent rapidement les soins et les avantages dont ils ont besoin.

- **Demandes en attente:** Si l'affection d'un ancien combattant a été ajoutée à la liste des affections présumées* après le dépôt de la demande, VA la prendra en considération sur une base présumée.

*Les affections présumées ne nécessitent pas de preuve qu'elle résulte de service militaire. Les anciens combattants devront seulement remplir les conditions de service et avoir un diagnostic actuel de l'affection présumée. Les anciens combattants devront soumettre tout document à l'appui de leur demande.

Autres anciens combattants et survivants affectés

Qu'en est-il des avantages et des soins supplémentaires pour les autres anciens combattants et leurs survivants?

En vertu de la loi PACT, les survivants pourront avoir droit à des prestations du VA, y compris l'indemnité de dépendance et d'indemnisation et les prestations d'inhumation.

- Indemnité pour dépendance et indemnité
- Prestations d'inhumation

Obtenez les soins et les avantages que vous avez MÉRITÉS et que vous méritez!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur VA.gov/PACT.

Quand ou comment dois-je introduire une requête?

FAITES VOTRE DEMANDE MAINTENANT!

Que faire si ma demande a déjà été refusée?

Toutefois, les anciens combattants qui déjà été débouté d'une requête liée à une exposition à des substances toxiques sont encouragés à présenter une demande supplémentaire. Une fois la demande complémentaire reçue, VA examinera la demande en vertu de la nouvelle loi.

***Pour en savoir plus, consulter* VA.gov/PACT *ou appeler le* 1-800-MyVA411**